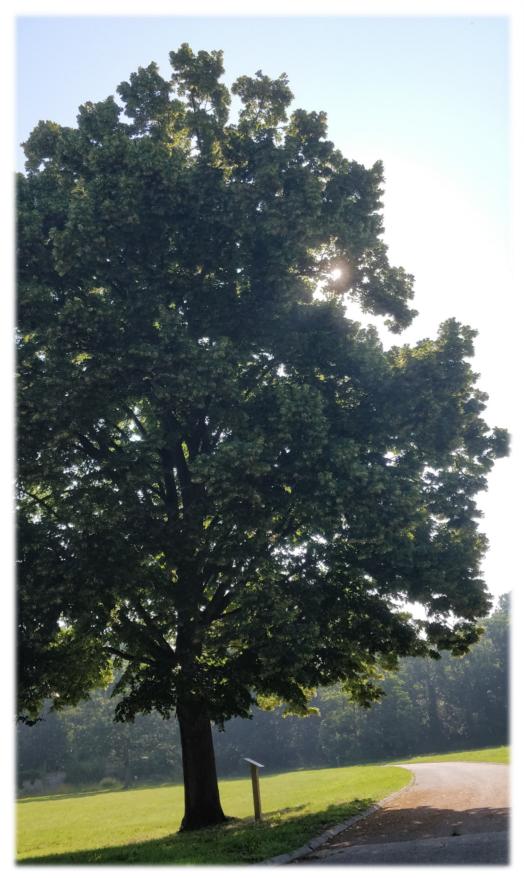


Villejust Informations





C'est l'été...
Prenons le temps
de redécouvrir notre
patrimoine naturel.

Découvrez le nouvel

Arboretum de Villejust

dans le Parc du Château

du Bois Courtin, grâce

aux enfants de l'école

Jeanne Chanson

Dans ce numéro

(article complet page 15)

Infos Pratiques	2
Infos Administratives	4
Vie Municipale	5 à 8
Evènements	9 à 12
Retour en images	13 et 14
Cadre de Vie	15 et 16
Intercommunalité	17
Associations, Culture.	18 et 19

Informations pratiques

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Fermeture des samedis du 17 juillet au 21 août

Reprise des samedis à compter du 28 août de 9h à 12h (permanence)

A compter du 1er septembre, nouveaux horaires de la Mairie: consultez-les, page 4 de ce magazine.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

NUMEROS UTILES:

Accueil - sacs végétaux : 01.69.31.74.40

Affaires générales - Etat civil: 01.69.31.74.43

Affaires scolaires: 01.69.31.56.60

Urbanisme: 01.69.31.74.46

Communication – Vie associative: 01.69.31.74.47

Services techniques (secrétariat): 01.69.31.74.46

La Bibliothèque Municipale sera fermée du lundi 5 au vendredi 23 juillet inclus.

(Des permanences seront assurées par les bénévoles, de 14h30 à 16h, les samedis 3, 10, 17 et 24 juillet et les samedis 7 et 21 août.

Le Maire et les élus sont à votre écoute.

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat

du Maire et des élus au 01.69.31.74.41

ou envoyez un mail à :

secretariat-maire@mairie-villejust.fr



Igor TRICKOVSKI Maire et Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

Sylvie ARMAND-BARBAZA 1ère Adjointe Finances

Valéry LAURENT 2ème Adjoint Développement Durable

et Travaux

3^{ème} Adjointe Affaires Sociales Isabelle ARMAND

Richard PELISSERO 4ème Adjoint Urbanisme réglementaire et

Aménagement

Pierre CAMBON 5^{ème} Adioint Numérique et Réseaux





Suivez-nous sur

www.villejust.fr

Directeur de la publication: Igor Trickovski

Rédaction: Vanessa Dorey Desplantes, Igor Trickovski, Communauté Paris-Saclay, Asso-

ciations de Villejust.

Mise en page: Vanessa Dorey Desplantes - Service communication.

Crédit images: Associations de Villejust, Communauté Paris-Saclay, Services municipaux.

Distribution : Yolle Distribution - Villejust Bulletin municipal tiré en 1 200 exemplaires.

> Pour plus d'informations: www.villejust.fr / Service communication: 01.69.31.74.47, service-communication@mairie-villejust.fr









Edito

Chères Villejustiennes, Chers Villejustiens,

Bel ate - tens



La toute fin du printemps a été marquée par un événement climatique exceptionnel avec un orage d'une très forte intensité entraînant de très fortes pluies et des inondations et des dégâts conséquents pour nombre d'entre nous. J'ai aussitôt souhaité que la commune fasse le nécessaire afin d'obtenir une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle face à cet événement, et c'est ce qui est arrivé avec un avis favorable rendu à notre demande avec la publication le 2 juillet au journal officiel d'un arrêté interministériel. Il vous faut avoir pris contact avec votre assureur avant le 12 juillet si vous êtes concernés.

Au début du mois de juin je vous invitais, et même vous incitais à sortir. Avec ce début d'été je ne peux que vous y engager d'autant plus.

Après avoir partagé ensemble notre premier ciné plein air (un peu avancé pour cause de fête du cinéma dans les salles le week-end du 2 juillet), où vous avez été plus d'une centaine à venir rire aux aventures d'Asterix et sa potion magique, nous allons continuer à mettre le Bois Courtin à l'honneur puisque grâce aux enfants de l'école Jeanne Chanson, notre patrimoine arboricole a été inventorié et nous avons à présent un véritable arboretum au Bois Courtin grâce à leur travail que je vous invite tous à aller découvrir en prenant connaissance des panneaux qui jalonnent ce joli parc. Parc que nous aurons d'autant plus de plaisir à fréquenter en famille d'ici quelques semaines puisque des jeux pour enfants y seront très prochainement installés et permettront aux plus petits de passer de bons moments pour faire entendre leurs rires dans cet écrin de nature.

Des rires nous allons également en partager ce vendredi 9 juillet avec la deuxième séance de notre cinéma en plein air, avec un film quasiment inédit puisque sorti juste avant le confinement, Le Prince Oublié, avec Omar Sy et du réalisateur primé aux Oscars pour The Artist, Michel Hazanavicus. Et pour fêter ce beau début des vacances nous aurons le plaisir d'enchaîner avec un feu d'artifice à l'issue de la projection!

Mais ces plaisirs de l'été seront, souhaitons-le, la préfiguration de bons moments que nous vous préparons pour la rentrée avec le forum des Associations qui se tiendra le samedi 4 septembre... et qui sera suivi lui aussi d'un cinéma en plein air pour bien commencer l'année scolaire!

Nous la commencerons également en renouant avec le plaisir de nous retrouver avec nos aînés pour une sortie d'une journée dans l'Yonne. Ces plaisirs partagés, faits de moments de convivialité auxquels nous avons dû renoncer depuis plus d'un an et demi vont enfin faire leur retour pour notre plus grand bonheur, et bien sûr en respectant toutes les précautions et préconisations sanitaires afin de pouvoir vivre ces beaux moments le plus sereinement et le plus heureusement possible.

Puissent ces rencontres, ces retrouvailles, ces moments partagés être de nouveau les fondamentaux de notre vie collective et nous offrir de vivre et rire pleinement ensemble de nouveau sereinement.

Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust

Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

Nouveaux horaires de la Mairie à compter du 1er septembre 2021

La municipalité a souhaité harmoniser les horaires d'accueil de la Mairie.

La plage d'accueil est étendue le jeudi soir afin de répondre à une demande d'ouverture plus tardive. Les permanences du samedi sont maintenues.

En dehors des ouvertures au public, les services vous accueillent sur rendez vous.

Horaires	Jours	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
De 9 à 12		Ouvert au public	Sur rendez-vous	Ouvert au public	Sur rendez-vous	Ouvert au public	Ouvert au public
De 12h à	13h30						
De 13h	n30	Sur rendez-vous	Ouvert au public	Sur rendez-vous	Ouvert au	Sur rendez-vous jusqu'à 16h30	
à 17h	30		Parama		public		
De 17h 18h3							

Les Dimanches 20 et 27 juin derniers se sont tenues les élections départementales et régionales. Voici les résultats pour la commune de Villejust.

Résultat des élections départementales –

1er tour à Villejust

Participation:	Inscrits	Pourcentage
Inscrits	1589	100%
Abstentions	1056	66,46%
Votants	533	33,54%
Blancs	16	3,00%
Nuls	7	1,31%
Exprimés	510	95,69%
1: NAJI/ THOMAS	106	20,78%
2: BARD/ DEBON	92	18,04%
3: MARHUENDA/ TRICKOVSKI	312	61,18%

<u>Résultat des élections régionales –</u> 1er tour à Villejust

Participation: Inscrits Pourcentage 1589 100% Inscrits Abstentions 1058 66,58% 531 Votants 33,42% 12 Blancs 2,26% 9 1,69% Nuls 510 96,05% Exprimés 96 18,82% 1: LE CHOIX DE LA SECURITE 0 0,00% 2: AGIR POUR NE PLUS SUBIR 71 3: L'ECOLOGIE EVIDEMMENT 13,92% 4: ILE DE FRANCE EN COMMUN 55 10,79% 5: OSER L'ECOLOGIE 17 3,33% 6: ILE DE FRANCE RASSEMBLEE 170 33,33% 0 7: ILE DE France ILE D'EUROPE 0,00% 5 8: France DEMOCRATIE DIRECTE 0,98% 9: ENVIE D'ILE DE FRANCE 65 12,75% 10: LUTTE OUVRIERE 7 1,37% 24 11: LA FRANCE INSOUMISE 4,71%

Résultat des élections départementales –

2ème tour à Villejust

2 ··· ··	i	
Participation:	Inscrits	Pourcentage
Inscrits	1590	100%
Abstentions	1021	64,21%
Votants	569	35,79%
Blancs	19	3,34%
Nuls	13	2,28%
Exprimés	537	94,38%
1: NAJI/ THOMAS	141	26,26%
2: MARHUENDA/ TRICKOVSKI	396	73,74%

Résultat des élections régionales – 2ème tour à Villejust

Participation:	Inscrits	Pourcentage
Inscrits	1590	100%
Abstentions	1025	64,46%
Votants	565	35,54%
Blancs	12	2,12%
Nuls	8	1,42%
Exprimés	545	96,46%
1: LE CHOIX DE LA SECURITE	89	16,33%
3: L'ECOLOGIE EVIDEMMENT	160	29,36%
6: ILE DE FRANCE RASSEMBLEE	238	43,67%
9: ENVIE D'ILE DE FRANCE	58	10,64%

Tous les résultats pour le Canton, le Département et la Région sont en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur: www.interieur.gouv.fr

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Le Samedi 19 juin dernier, la commune de Villejust, comme bien d'autres villes du département, a subi un épisode de violent orage accompagné de très fortes pluies.

De nombreux habitants ont recensés des dommages dans leurs habitations ou sur leurs biens. La Mairie a également été touchée par une inondation.

Dès le lendemain, une procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle à été déposée en Préfecture.

Le 2 juillet est paru au Journal Officiel, un arrêté interministériel en date du 30 juin, reconnaissant l'état de catastrophe naturelle et permettant à chacun de se faire indemniser à hauteur des dégâts qu'ils ont pu dénombrer et chiffrer auprès de leur assurance.

Les personnes concernées ont 10 jours à compter du 2 juillet pour entamer les démarches auprès de leurs assurances.



Villejust, le 2 Juillet 2021

Chère Chea Madame, Monsieur,

Comme je vous l'écrivais il y a une dizaine de jours au lendemain de l'épisode de violent orage que nous avons eu à subir à Villejust, j'ai aussitôt déclenché la procédure de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune auprès des autorités préfectorales.

Je suis heureux de pouvoir d'ores-et-déjà vous annoncer que la commune de Villejust a reçu un <u>avis favorable pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle</u> pour les inondations et coulées de boue consécutives aux orages du 19 juin 2021 <u>par arrêté interministériel du 30 juin 2021</u>, paru au Journal Officiel du 2 juillet 2021.

Cela va permettre à toutes celles et tous ceux qui ont eu à subir d'importants dommages et dégâts à la suite de cet événement naturel exceptionnel de pouvoir faire fonctionner leurs garanties auprès de leurs assureurs sans tarder.

Aussi, je vous invite à effectuer en urgence les démarches nécessaires auprès de vos assureurs, et ce <u>dans un délai de 10 jours à compter du 2 juillet 2021</u>, en leur faisant notamment parvenir un état estimatif des dégâts et pertes que vous avez pu subir.

Souhaitant que cette action municipale rapide ait contribué à vous aider dans cette situation bien souvent pénible.

Word danewous until 120 does alle office ut travoillows a andyour le situation et la volutions.

Vice-Président de la Communauté Paris-Saclay

à Vous

6. RUE DE LA MAIRIE 91140 VILLEJUST • TEL : 01 69 31 74 40 • FAX : 01 60 14 65 8.

TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay engage des travaux de réhabilitation des réseaux d'alimentations en eau sur la commune de Villejust.

Ces travaux sont programmés du 12 juillet au 3 septembre 2021 par la SUEZ gestionnaire du réseau, et impacteront la circulation « rue de la Mairie » durant tout l'été.

En effet, il est prévu 2 phases de travaux:

⇒ La première phase se déroulera du <u>Lundi 12 juillet au Vendredi 6 août</u>, du Monument au morts—Place du souvenir au croisement avec la route de Nozay.

ATTENTION : une portion de la rue de la mairie entre la route de Nozay et le chemin des hauts Villevents sera mise en double sens entre le 12 juillet et le 6 août 2021.

⇒ La deuxième phase se déroulera du <u>Lundi 9 août au Vendredi 3 septembre</u>, du croisement rue de la mairie/ Route de Nozay au croisement rue de la mairie/ rue des Hauts Villevents.

La rue de la mairie sera donc fermée à la circulation ET au stationnement de 8h à 16h30.

Durant la période des travaux, le stationnement en journée sera possible sur le parking du 24 rue de la mairie ou le parking de l'entrée de l'école Jeanne Chanson situé rue de Fretay.

CCAS: VOYAGE DANS L'YONNE / Le Jeudi 9 Septembre 2021

Enfin le retour des voyages! Avec « notre traditionnelle » sortie d'une journée qui se déroulera le Jeudi 9 septembre 2021, dans l'Yonne.

Nous débuterons notre périple avec une visite du centre d'art graphique de Parly, suivi d'un déjeuner à bord d'un train, nous traverserons les blocages du Puisaye à Toucy. Nous terminerons cette journée par une visite du château fort de Guedelon. Le retour à Villejust est prévu à 19h30.

Pour profitez de cette journée, n'oubliez pas de vous inscrire!

Toutes habitants âgés de 60 ans et plus, recevront un courrier très prochainement avec les modalités d'inscriptions et tous les renseignements utiles au bon déroulement de cette excursion festive qui marque le retour des activités pour nos aînés!











Voyage organisé dans le respect des règles sanitaires.
Port du masque obligatoire





Recensement des personnes âgées et fragiles

Face au risque de canicule, la Mairie invite toutes les personnes fragiles habitant la commune à s'inscrire dès maintenant en appelant le 01 69 31 74 40.

Un registre d'inscription nominative est mis en place pour recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans inaptes au travail, ainsi que les personnes handicapées ou isolées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule ou par simple mesure de sécurité, ces personnes pourront être contactées en priorité, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.





Canicule : les précautions à prendre



Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).





S'habiller de vétements aux tissus clairs, légers et naturels. A l'extérieur, porter casquette ou chapeau.



Rechercher les endroits frais et à l'ombre.



Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur.



Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un **brumisateur** ou en prenant une **douche**.



Ne pas hésiter à demander de l'aide (parent, voisin, médecin).



Passer, si possible, 2-3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché...)



Les vacances d'été débutent à peine qu'il faut déjà penser à la rentrée!

La rentrée des classes se déroulera le Jeudi 2 septembre 2021 suivant le planning horaire suivant:



Pour l'école maternelle « Les tilleuls » :

- **8h30** : Rentrée des Moyennes Sections et Grandes Sections
- 10h00 : Rentrée des Petites Sections accompagnés des parents pendant 15 minutes, pendant que les \Rightarrow Moyennes et les Grandes Sections seront en récréation.

Pour l'école élémentaire « Jeanne Chanson » :

Tous les enfants feront leur rentrée à 8h30

Carte Imagin'R et Optile 2021-2022

Parce que la mobilité de nos jeunes fait partie de nos priorités, que ce soit pour pouvoir se rendre dans leur établissement d'enseignement, mais aussi pour leurs loisirs, la municipalité participe aux frais de la carte Imagine'R et Optile des lycées (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2021/2022, le montant de la subvention municipale a été voté lors du Conseil Municipal du 5 juillet 2021 et demeure identique.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie, sous enveloppe, pour le Service Scolaire, avant le 31.10.2021, à savoir :

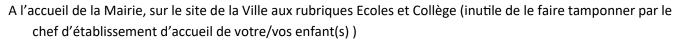
- Photocopie de la carte Imagine'R ou Optile 2021-2022
- Photocopie du courrier rentrée 2021-2022 qui accompagne la carte
- Certificat de scolarité rentrée 2021-2022
- RIB pour le remboursement

A PARTIR DU 31 OCTOBRE 2021 PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE



Carte Scol'R 2021-2022

Le formulaire de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « LES TILLEULS », l'école élémentaire « JEANNE CHANSON et le collège « JULES VERNE » est disponible :



Vous pourrez déposer l'imprimé au service scolaire, sous enveloppe, dans la boîte aux lettres ou à l'adresse mail scolaire@mairie-villejust.fr. Il est à retourner avant le 26 juillet 2021

Pour l'année 2021-2022, l'encaissement de la carte de transport s'effectuera en Mairie (sur rendez-vous au 01.69.31.74.40) ou sur le Portail Famille, après réception de la facture par mail.

La carte vous sera remise à l'accueil ou envoyée par courrier (pour les paiements en ligne).





Opération tranquillité vacances



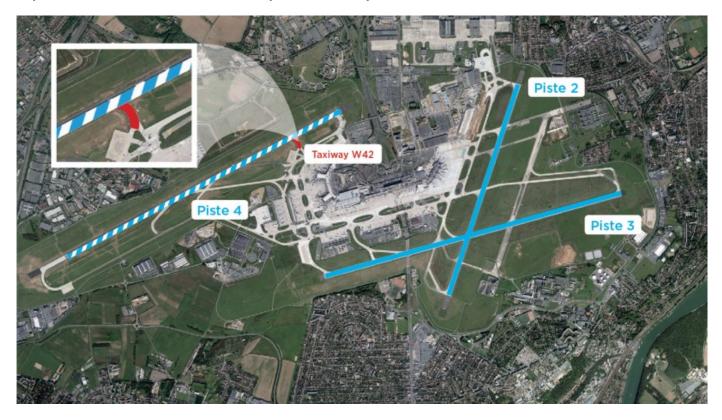
Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour remplir le formulaire correspondant, contacter la Police Municipale par le biais de la Mairie afin de prendre RDV au 01 69 31 74 40

Plus d'informations sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2

TRAVAUX A L'AEROPORT PARIS-ORLY / MODIFICATION TEMPORAIRE DES TRAJECTOIRES

Des travaux de mise aux nouvelles normes européennes de sécurité et de rénovation des infrastructures aéronautiques auront lieu sur la piste 4 du 9 au 13 août (inclus) 2021. La piste sera fermée sur la période, ce qui entrainera une modification temporaire des trajectoires aériennes.



Pour répondre à ses obligations de maintenance qui permettent de garantir la sécurité des opérations aériennes et de mise en conformité aux normes européennes, le Groupe ADP va engager la **rénovation du taxiway W42**, jouxtant la piste 4.

Ces travaux nécessiteront la fermeture complète de la piste 4 sur une période de 5 jours, du lundi 9 août à 6 heures au vendredi 13 août à 23h30, et la réalisation de l'ensemble des opérations aériennes en piste unique sur la piste 3. Ils ont par ailleurs été positionnés en août plutôt qu'en septembre pour des raisons météorologiques et afin de modérer la gêne susceptible d'être occasionnée pendant cette période propice aux congés d'été.

Un taxiway, qu'est-ce que c'est?

Un taxiway, c'est un chemin de roulement, une voie délimitée et aménagée pour le déplacement des avions entre leur point de stationnement et les pistes. W42 est la dénomination d'un taxiway donnant accès directement à la piste 4 de l'aéroport.

......

FORUM DES ASSOCIATIONS : Mon rendez-vous de la rentrée !

Venez rencontrer les associations de la commune à l'occasion du traditionnel Forum qui se déroulera le Samedi 4 septembre 2021, de 14h à 18h, au Gymnase de la Poupardière.

Une vingtaine d'associations et activités municipales vous attendent pour une rentrée sportive, culturelle ou manuelle!

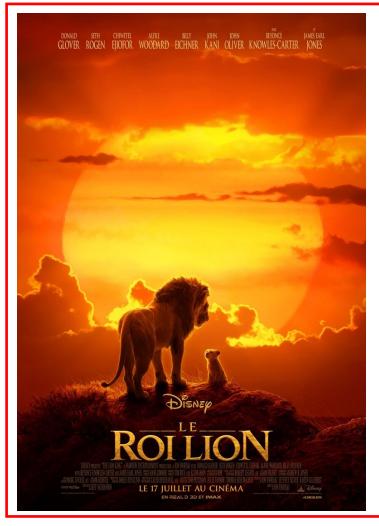
Des démonstrations et initiations seront proposées.

Petits et grands trouveront leur bonheur, c'est certain!

Retrouvez le Guide des associations sur le site internet de la Ville ou en version papier à la rentrée!

Renseignements: 01.69.31.74.47 vie-associative@mairie-villejust.fr





CINEMA EN PLEIN AIR

SAMEDI 4 SEPTEMBRE - 21h

LE ROI LION

Au Château du Bois Courtin

Le jour se lève sur la savane en Afrique. Les animaux de toutes sorte engagent un périple vers un piton rocheux, appelé le rocher des lions. C'est le jour de la présentation aux animaux de Simba, fils du Roi Mufasa et de la Reine Sarabi. Mufasa rend ensuite visite à son frère Scar, qui n'est pas venu à la cérémonie. Ce dernier est jaloux à l'égard de son frère et convoite son trône. Avec la complicité des hyènes, il va échafauder un plan pour se débarrasser de son frère et de Simba, pour s'emparer du pouvoir.

Par le réalisateur Jon Favreau — durée: 118 minutes

Après le Chef d'Œuvre de Disney, Le Roi Lion, le dessin animé sortie en 1994, une nouvelle version est proposée en film utilisant la technique de l'animation 3D. Une belle soirée en perspective, qui rappellera des souvenirs au parents et émerveillera les enfants... Une belle histoire de transmission pour bien commencer l'année scolaire.

Evènements



Un été animé pour la jeunesse!

L'été arrive enfin et avec lui, le temps des activités entre copains Activités manuelles, sportives, culinaires, sorties, défis... Nul doute que les enfants passeront un été animé à Villejust!

Du 97 au 16 juillet 2021							
	Mercredi 07/07	Jeudi 08/07	Vendredi 09/07	Lundi 12/07	Mardi 13/07	Jeudi 15/07	Vendredi 16/07
MATIN	Grand Jeu A la découverte du camping	Activité manuelle Fresque du camping Activité sportive Piscine *	Grand jeu aux 2 lacs	Activité manuelle Terre cuite Activité sportive Chercheur d'or	Activité manuelle Masques en plâtre Activité sportive Piscine *	Activité manuelle Ma cabane Activité sportive Piscine *	<u>Journée</u> Sortie pour tout le Centre de
TEMPS CALME	Sieste (pour les petits) / contes / origami / relaxation / fresques gommettes / perles hama						Loisirs dans la
RES-HIDI	Activité manuelle Confection de jumelles d'explorateur Activité sportive Morpion géant	Activité manuelle Ma marionnette en feutrine - Activité sportive Béret	Activité manuelle Mon papillon - Activité sportive Création d'une danse	Activité manuelle Fabrication d'un cadre Activité sportive Balle anglaise	Activité sportive Parcours du combattant	Activité sportive Cache-cache géant	Forêt des "3 pignons" à Fontainebleau

L'été sera sans conteste, animé au Centre de Loisirs!

Un seul mot d'ordre, s'amuser!

Les petites Villejustiennes et petits Villejustiens seront transportés dans l'univers du camping à la plage, jouant tour à tour les petits aventuriers ou les vacanciers profitant du farniente, relevant des défis sportifs, manuels et intellectuels, partant à l'aventure en excursion en forêt de Fontainebleau ou au zoo de Vincennes.

La piscine du Centre sera le point central de ces activités aquatiques, encadrés par les animateurs qui prendront des allures de GO (gentils organisateurs) pour l'occasion.

Fabrication de bracelets du camping, confection de tongs, création de « chanson et danse du camping », bataille d'eau, brunch, ciné comme à la maison, création de cocktails, défis sportifs de bord de mer, création d'un bateau et d'une cabine de plage... Qui remportera le prix du meilleur campeur de l'été? Réponse dans deux mois!

En attendant, Vive les Vacances à Villejust!





* Les créneaux piscine peuvent être modifiés/ annulés en fonction des contraintes techniques et sanitaires.

<u>Si l'activité piscine est possible merci de prévoir</u>: maillot de bain / serviette / bonnet de bain (obligatoire) / brassards (obligatoire pour les maternelles et les enfants qui ne savent pas nager) et chaussures d'eau (non obligatoire)

Evènements



Un été animé pour la jeunesse!





Retrouvez tous les plannings d'activités de l'été des maternelles, élémentaires et jeunesse sur le site et /ou le Facebook de la Ville!





C'est l'été!!!

Le Club Jeunes rouvrent ses portes pour accueillir les adolescents et leur permettre de se réunir dans un lieu convivial.

De nombreuses activités leur seront proposées tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août...







DON DE SANG

VILLEJUST

le mardi 13 juillet de 15:00 à 20:00

COMPLEXE SPORTIF
DE LA POUPARDIERE
RUE DE LA POUPARDIERE

Collecte sur RDV: mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.







RENDEZ-VOUS



Retour en Images

Le Centre de loisirs fête la fin de l'année scolaire!



La fête du Centre de Loisirs telle que nous la connaissons habituellement, avec des jeux gonflables, un barbecue, des animations organisées par les enfants, n'a pas pu se dérouler. En effet, les mesures sanitaires et restrictions gouvernementales ont poussé les animateurs du Centre à repenser ce rendez-vous traditionnel. Mais l'équipe du Centre tenait à exposer le résultat des activités des enfants. Au travers d'un parcours allant du Centre vers l'Espace des Coudrayes, vous avez pu découvrir des activités manuelles, des jeux, des quizz, des vidéos... Une année bien remplie et

annonciatrice d'un été festif pour les petits Villejustiens qui fréquenteront le Centre de Loisirs cet été.

Merci à l'équipe d'animation pour cette organisation et à tous les enfants qui ont laissés libre court à leur créativité.











Retour en Images

CINEMA EN PLEIN AIR DU 26 JUIN



Après une journée maussade, la pluie ne se sera finalement pas invitée lors de la projection du premier cinéma en plein air de l'été...

Une centaine de personnes ont pu assister à l'évènement et apprécier la petite attention indispensable lorsqu'on regarde un film, la distribution de pop-corn, offert par la Municipalité. L'Association des Parents d'Elèves était également présente pour nous désaltérer grâce à leur vente de boissons (et de bonbons pour les petits gourmands!).

Merci aux membres du bureau de l'association APE qui répondent chaque fois à l'appel

du partenariat proposé par la Ville.

Rendez-vous Vendredi 9 juillet pour la projection en plein air du film « *Le prince oublié* » avec Omar Sy, toujours dans le Parc du Château du Bois Courtin, à 22h30. A l'issue de cette séance, un feu d'artifice sera tiré sur le site.





REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2

Ce Samedi 3 juillet, la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 entrant au collège s'est déroulée dans la cour de l'école Jeanne Chanson, en présence de Monsieur le Maire et de l'équipe pédagogique.

Chaque enfant s'est également vu remettre une calculatrice, offerte par la municipalité, qui les accompagnera dans la suite de leur parcours éducatif. Un moment d'émotion pour les enfants et leur famille.





Cadre de Vie

INAUGURATION DE L'ARBORETUM DE VILLEJUST

Vendredi 2 Juillet s'est tenu l'inauguration de l'Arboretum de Villejust dans le Parc du Château du Bois courtin. Fruit du travail des élèves de CE2-CM1 de Madame Martins, CM1-CM2 de Monsieur Langlet et de CM2 de Madame Bédout, de l'école Jeanne Chanson. C'est en présence de Monsieur le Maire, de l'équipe municipale et de toutes les familles des élèves que les enfants ont pu faire découvrir le travail fait dans le cadre du projet de l'école.

Après une visite de l'Arborétum, dénombrant 23 espèces d'arbres, Monsieur le Maire a remis à chaque enfant, une gourde « Villejust Ville Verte ».

Merci à tous les enfants pour leur implication dans ce magnifique travail de recherche et de mise en valeur de notre patrimoine naturel.

L'arboretum est ouvert à tous, venez découvrir ce parcours pédagogique et ludique!



Nuisances sonores - Respectons le voisinage



Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit .

Attention aux bruits de voisinage (article R48-2 du code de la santé publique)

Il convient de rappeler certaines règles de vie en communauté. Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Les bruits de tondeuse font partie des troubles de voisinage les plus fréquents.

Dès lors que ces bruits sont émis, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

Cadre de Vie

RAMASSAGE DES DECHETS —ESSONNE VERTE/ ESSONNE PROPRE



Le dernier ramassage de déchets de l'Association Villejust Nature Environnement, dans le cadre d'Essonne Verte, Essonne Propre 2021 s'est déroulé le dimanche 22 juin. L'association et les bénévoles se sont attelés à ramasser les déchets le long de la D59. L'opération a permis de nettoyer les



fossés le long de cette route départementale et de déboucher les évacuations d'eau qui étaient recouvertes de déchets.

Merci à tous les bénévoles mobilisés.



Un petit mammifère auxiliaire du jardin

Surement avez-vous déjà pu observer sur la commune, après le coucher du soleil, un petit animal furtif, bruyant et possédant des piquants ? Il s'agit du **hérisson d'Europe** (Erinaceus europaeus), un petit mammifère nocturne majoritairement insectivore, à tendance omnivore. Cet ami du jardin se nourrit notamment de limaces, d'escargots et d'autres invertébrés et est un véritable auxiliaire du potager. Pour éviter de l'empoisonner n'utilisez pas de pesticides dans votre jardin, ni de granulés antilimaces (même si ils sont bio).



Au cours de l'hiver, le hérisson hiberne dans un nid douillet qu'il s'est construit préalablement. Vous pouvez donc l'aider à passer l'hiver en laissant des tas de feuilles et de branches dans un coin tranquille de votre jardin, en ayant un tas de bois protégé ou encore en lui construisant un abri à hérisson. Au printemps débute ensuite la période de reproduction.

Bien qu'il soit protégé, le hérisson est soumis à de nombreuses menaces : les routes qui fragmentent son habitat, les pesticides, les engins de jardinage dont les tondeuses (en particulier les tondeuses automatiques qui tournent la nuit) et les débroussailleuses, les trous dans lesquels ils peuvent tomber et rester coincés, les feux de feuilles et autres déchets verts dans lesquels ils s'abritent et qui sont interdits, ... Ils peuvent aussi se blesser à cause des déchets, en se piégeant dans des objets et/ou constructions humaines ou encore se noyer dans une mare ou une piscine. Si vous possédez une piscine ou une mare, installez une planche en bois au bord de celle-ci ou fabriquez une pente douce au bord de la mare afin d'éviter la noyade aux hérissons et autres petits animaux pouvant y tomber.

Les hérissons se déplaçant sur un grand territoire (jusqu'à 4 km par nuit), vous pouvez les aider en installant un ou plusieurs passage à petite faune dans votre jardin (carré de 15x15 cm minimum au bas votre clôture ou mur). La présence de haies et de buissons est également appréciée par cet animal, ainsi que la végétation peu ou pas tondue, qui abrite ainsi un plus grand nombre de proies. N'oubliez pas de mettre à sa disposition un petit récipient rempli d'eau (assez lourd, en terre cuite par exemple) pour l'aider à supporter les fortes températures. A l'automne, vous pouvez également l'aider à se préparer à passer l'hiver en mettant à sa disposition des croquettes pour chats (attention pas de pain ni de lait, ça les empoisonne).

Si vous voyez un hérisson blessé ou qui vous semble mal en point (en plein jour au soleil et qui ne bouge pas par exemple), suivez les instructions présentées sur le site de l'association Les P'tits Kipik: https://lesptitskipik.fr/index.php/ herisson-en-detresse/ et contactez son centre de soin basé à Orsay.

Pour finir si vous voulez participer à la sauvegarde du hérisson, vous pouvez participer aux programmes de sciences participatives organisés par le CNRS avec le réseau Pik Pik qui a pour but de suivre des populations de hérissons à long terme et large échelle (si vous avez un jardin) ou à l'opération de recensement du hérisson organisé par la fédération d'associations France Nature & Environnement ou encore à la mission hérisson ayant le même but organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Intercommunalité



Visite Juillet, Août et Septembre

Destination Paris-Saclay vous invite à découvrir ou redécouvrir les lieux touristiques de l'agglomération.

Pour toutes les visites, inscription obligatoire sur le site internet :

https://www.destination-paris-saclay.com/fr/

Les bureaux d'informations touristiques sont ouverts tout l'été!



Parcours Camille Corot - Marcoussis

Samedi 10 juillet / 15h

A travers une balade dans le charmant village Hurepoix de Marcoussis, vous découvrirez l'œuvre de l'artiste Camille Corot au fil d'un parcours illustré.

Gratuit

Temple de la Gloire - Orsay

Samedi 24 juillet & Samedi 31 juillet / 15h

Le Temple de la Gloire est construit en 1800, édifié par la belle-mère du général Moreau en l'honneur de son gendre, qui venait de remporter la guerre contre l'Autriche et de rétablir la paix en Europe. La guide conférencière vous dévoilera toute l'histoire de cette demeure du XIXème siècle dont l'histoire reste méconnue.



Gratuit



Abbaye de Vauhallan

Samedi 21 août / 14h30

Allez découvrir cette abbaye située sur le plateau de Saclay. D'inspiration romane, cette immense bâtisse en meulières a été édifiée en 1952 dans le hameau de Limon à Vauhallan.

5€ / personne



Dimanche 29 août / 10h30

Chaque chemin, chaque arbre, chaque racine, chaque béance de la terre cache une histoire, un conte ou une légende... La conteuse choisira, au gré de sa fantaisie, des histoires à rire, à méditer, à grandir... à vous enchanter!



Gratuit



Visite de Gif-sur-Yvette

Dimanche 29 août & Dimanche 12 septembre / 15h

Partez à la découverte du patrimoine naturel et culturel de Gif-sur-Yvette avec une guide-conférencière. Du château du Val Fleury en passant par l'église Saint-Rémi, vous en apprendrez davantage sur cette charmante ville de la Vallée de Chevreuse.

Gratuit

Associations, loisirs, culture

La Bibliothèque Municipale sera fermée du lundi 5 au vendredi 23 juillet inclus.

(Des permanences seront assurées par les bénévoles, de **14h30 à 16h**, les samedis **3, 10, 17 et 24 juillet** et les samedis **7 et 21 août.**

NOUVEAUTES à la BIBLIOTHEQUE

L'heure du conte:

La prochaine séance se déroulera à la bibliothèque :



Le 11 août 2021 à 16h30

Le nombre de places étant limité,

<u>La réservation est obligatoire par mail :</u> bibli-villejust@wanadoo.fr

La Bibliothèque de Villejust vous propose une sélection d'ouvrages disponibles sur place ou à l'emprunt. L'été est propice pour prendre le temps de lire.

Publications jeunesse



Manga en 6 volumes

♥Félin pour l'autre!

Kensuke Fuji est un amoureux inconditionnel des chats, cet amour n'est cependant pas réciproque, les chats ayant tendance à le fuir comme la peste. Il fait un jour la rencontre de Jin Nekoya, un « maître-chat » prêt à lui ensei-

gner ses techniques secrètes pour se faire aimer des félins. Un manga Shonen de Wataru Nadatani

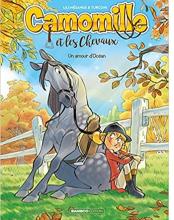
BD - 9 tomes

♥ Camomille et les chevaux

Cette bande dessinée raconte les aventures cocasses de Camomille, une jeune cavalière du centre équestre de Margot-les-bains, une vieille ferme dont les occupants se battent

pour joindre les deux bouts.

Humour, poésie et tendresse sont au rendez-vous.



Magazines jeunesse disponibles à la bibliothèque

Picoti - Tralalire - Kolala - Popi - Mes premières belles histoires - Les belles histoires - Youpi - J'aime lire - Images Doc - J'apprends à lire - Okapi - I love English - Julie - Manon - Mordelire - Histoires pour les petits - Science et Vie junior - Wapiti

Publications adultes

Bernard MINIER

Une putain d'histoire - Policier

Henry, 17 ans, est soupçonné du meurtre de sa petite amie par les habitants de Glass Island, une petite île rudoyée par les éléments naturels où vit une communauté soudée. Mais les apparences sont trompeuses.

Michel BUSSI

J'ai dû rêver trop fort - Policier

Montréal, San Diego, Barcelone, Jakarta... Sur le chemin de Roissy, Nathy s'interroge. Quelles sont les probabilités pour qu'on lui attribue, précisément, ces 4 destinations - les mêmes qu'il y a 20 ans ?

Mais aussi...

Michel BUSSI - *Rien ne t'efface* - Policier

Maxime CHATTAM - *L'illusion* - Policier

Stephen KING - *Si ça saigne* - Science fiction

Pierre LEMAITRE - *Le serpent majuscule* - Policier

Françoise BOURDIN - *Le meilleur est à venir* - Roman de terroir

Karine GIEBEL - *Chambres noires* - Policier

Virginie GRIMALDI - *Les possibles* - Roman

Aurélie VALOGNES - *Le tourbillon de la vie* - Roman

Franck THILLIEZ - *1991* - Policier

Elena FERRANTE - *La vie mensongère des adultes* - Roman

Mikael NIEMI - Comment cuire un ours - Roman

Associations, loisirs, culture



Vol au Bois-Courtin Villejust dans la presse!

Les journaux de cette fin de 19^{ème} siècle rapportent bien souvent les méfaits commis à l'encontre des plus fortunés.

C'est le cas en décembre 1898 à l'occasion de l'agression dont fut victime la résidente du château du Bois-Courtin.

Voici 2 articles qui relatent les faits dans 2 journaux différents et retranscrits *in-extenso* avec les termes de l'époque. Ils apportent chacun des détails complémentaires.

Le premier est paru le 26 décembre 1898 dans *L'Autorité*, quotidien antirépublicain parisien fondé par le député bonapartiste et conservateur **Paul de Cassagnac**¹. Le second, dans le journal régional politique *Le Progrès de la Côted'Or*, le 27 décembre².



Vol au château du Bois-Courtin

A Villejust, près Versailles, habite une rentière, âgée de soixante ans, M^{me} **Sogler**. Elle occupe seule un château, dit du Bois-Courtin.

Le 3 décembre, deux individus font dans l'après-midi, vers cinq heures, irruption chez elle, la bâillonnent et dévalisent la maison. Soit qu'ayant peur d'être surpris ils aient mis de la hâte dans leur besogne, soit que l'argent de la rentière fût bien caché, ils ne purent emporter que 500 francs.

Monsieur **Cochefert** se livra à des investigations qui viennent d'aboutir à l'arrestation des deux malfaiteurs. L'un se nomme **Grain**, il est âgé de vingt-cinq ans. C'est **Grain**³ qui a conçu le projet. L'autre, **Heckly**, est âgé de dix-neuf ans. Ils ont conté leur crime dans tous ses détails. **Grain** rencontra un jour **Heckly** au jardin des Plantes. Ils causèrent.

Heckly se plaignit de son sort ; il ne travaillait pas et était à la charge d'un marchand de mouron⁴. **Grain** ne travaillait pas non plus et manquait de pain. « *Il y aurait un coup à faire à Villejust* », dit-il à sa nouvelle connaissance.

Et il raconta comment on pourrait pénétrer chez la châtelaine du Bois-Courtin. **Heckly** se laissa tenter et tous deux partirent pour Villejust, où ils mirent leur projet à exécution.

L'un et l'autre ont témoigné leur repentir à M. Cochefert.

- Nous ne voulions pas la tuer (et en effet **Mme Sogler** en a été quitte pour la peur); nous voulions la voler seulement, disent-ils.
- Que voulez-vous ! Quand on a faim et qu'on n'a rien à manger, on arrive à penser à faire de ces coups-là !

- Ah! Monsieur Cochefert, si vous saviez ce que c'est que de ne pas avoir mangé pendant deux jours!



Les émules de Cartouche⁵

Le médicament révélateur. — Paris, 26 décembre. — On rit quelquefois des rouages naïfs des vieux mélodrames où le « Doigt de Dieu » fait prendre et punir les malfaiteurs. Voici une aventure qui prouve que ces vieilles histoires arrivent.

Le 3 décembre dernier, deux voleurs brisaient une porte du château de Bois-Courtin, à Villejust, près de Palaiseau, et surprenaient dans sa chambre Mme veuve **Sogler**, âgée de soixante ans, qui habite seule ce château.

- Il nous faut cinq cents francs où nous te tordons le cou ! dit un des bandits.

M^{me} **Sogler** conduit les deux hommes à un meuble où ils prirent cinq cents francs et une lorgnette de théâtre de valeur. Puis ils partirent.

M^{me} **Sogler** porta plainte, mais la recherche eût été difficile sans une circonstance curieuse. On trouva dans la patache⁶ qui fait le service de Palaiseau à Villejust, une boîte contenant un médicament délivré par l'infirmerie de la Santé.

A cette prison, on sut vite que le médicament avait été donné à un nommé **Auguste Ernest Grain**, âgé de vingt-cinq ans, demeurant 10, rue Riquet, et qui était sorti récemment. **Grain** n'était pas retourné chez lui. Mais, au service anthropométrique, on avait sa photographie, que Mme **Sogler** reconnut parfaitement.

Il fut arrêté hier, rue du Pont-Neuf. Il avoua et dénonça comme avoir eu pour complice un nommé **Paul-Léon Heckly**, âgé de dix-neuf ans, qui fut trouvé à son domicile, rue Serpente. Et voilà comment, grâce au médicament révélateur, deux bandits, ayant agi à l'instar des chauffeurs, sont tombés entre les mains de la justice.



Dans un prochain article, nous reviendrons plus en détail sur les protagonistes de ce fait divers villejustien.

A suivre..

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

 $^{^{1}}$ Né en 1842, décédé en 1904, journaliste politique, député bonapartiste d'extrême droite et duelliste français.

² Journal républicain radical basé à Dijon, fondé en 1869 par l'homme politique **Joseph Magnin**, conseiller municipal de Dijon puis sénateur.

 $^{^3}$ **Grain**, ayant travaillé à Palaiseau connaissait très probablement Villejust et l'existence de la propriété du Bois-Courtin.

⁴ Une herbe comestible revendue pour la soupe, mais aussi dans les jardins pour amuser les enfants qui voulaient nourrir les oiseaux.

⁵ Louis Dominique Garthausen, dit *Cartouche*, (1693-1721), brigand parisien.

⁶ Diligence à bon marché et peu confortable. Par extension, le **patachon** a désigné celui qui parcourait les routes en conduisant sa patache. Il était réputé pour être toujours par monts et par vaux, menant une **vie** dissolue et s'arrêtant dans toutes les tavernes ; d'où l'expression « **mener une vie de patachon** ».

Vendredi 9 Juillet 2021 à 22h30 Au Château du Bois Courtin



